



Charte

constitutive d'un pôle affinitaire
du Tourisme Social et Associatif

1 PRÉAMBULE

Le tourisme social et associatif, qui a longtemps constitué un outil privilégié pour la démocratisation des vacances, de la culture et des loisirs, connaît aujourd'hui des difficultés considérables dues à 6 raisons cumulatives :

1. **le désinvestissement de l'état et des caisses d'allocations familiales** qui étaient jusqu'aux années 80, les principaux financeurs des villages et centres de vacances ;
2. **un éloignement de beaucoup de comités d'entreprise, de leurs partenaires** naturels souvent par méconnaissance du rôle et de la place du tourisme social ;
3. **La disparition de nombreux CE et la réalité de TPE sans CE.**
4. **les difficultés budgétaires rencontrées par les collectivités locales**, générant la baisse de leur intervention notamment au service des départements en séjours collectifs ;
5. **le développement d'une offre de séjours à bas prix** et le plus souvent à contenu minimum, proposée par des opérateurs du secteur concurrentiel dans l'objectif de capter ce qu'ils ne voient que comme « un marché » ;
6. **le vieillissement d'un patrimoine** qui a en moyenne 30 ans d'existence, voire beaucoup plus.

Cette situation nécessite que des solutions soient rapidement trouvées pour éviter le pire : le risque de disparition de tout ou partie de ce secteur d'activité historique, né du combat commun des organisations syndicales et des associations d'éducation populaire.

La fragilisation de ce secteur, a fortiori sa disparition, serait extrêmement préjudiciable pour la Société compte tenu des valeurs dont il est porteur, mais surtout des actions qu'il mène au service du droit aux vacances bien sûr, mais aussi de l'aménagement du territoire, de la cohésion sociale, de l'éducation et du vivre ensemble.

C'est dans ce cadre que, loin des démarches du monde de l'économie concurrentielle et libérale, nous défendons le développement de coopérations basées sur la reconnaissance mutuelle des spécificités et la proximité des valeurs portées par nos structures. Ainsi, quatre organisations qui occupent une position reconnue dans le combat pour la solidarité et l'accès du plus grand nombre à l'éducation, aux vacances et aux loisirs, ont décidé d'initier non pas une fusion, mais un regroupement de complémentarités au service d'une meilleure reconnaissance des valeurs communes qu'elles portent, en créant un pôle affinitaire du tourisme social.

Ces quatre organisations conduisent des actions partagées depuis de nombreuses années. Elles considèrent aujourd'hui nécessaire de progresser **vers la mise en œuvre d'une politique commune, visant d'abord à mieux faire reconnaître par la société les valeurs qu'elles défendent**, mais aussi, à développer ensemble de nouvelles actions au bénéfice de leurs membres ou ressortissants respectifs, et plus globalement des publics les plus fragiles qui ont besoin d'un soutien actif, comme ceux représentés par les associations caritatives.

Parce que l'ambition de ce groupement n'est ni de se sanctuariser, ni de se replier, ni de concurrencer les coordinations existantes, mais bien de mettre en synergie des identités et des activités originales, complémentaires et surtout mutuellement enrichissantes, ce pôle affinitaire pourra être élargi à de nouveaux partenaires à la double condition impérative :

1. de partager les valeurs des membres fondateurs telles qu'elles sont exposées au point suivant,
2. d'accepter un principe de mutualisation visant à plus d'efficacité au service de tous.

2 LES VALEURS DU GROUPEMENT

1. Nous inscrivons résolument notre pôle dans **une démarche de transformation sociale**, et entendons avoir une démarche revendicative auprès de l'ensemble des pouvoirs publics et du patronat pour que l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs soit une de leurs priorités.
2. Nous appuyons notre démarche sur **l'engagement citoyen et le fonctionnement démocratique de nos organisations** qui font une place importante au militantisme sous toutes ses formes.
3. Nous revendiquons **l'intérêt primordial de la mixité sociale**. C'est en effet une des principales caractéristiques du tourisme social et associatif que de brasser des populations d'origines et de conditions sociales, culturelles ou économiques différentes qui, dans la vie quotidienne, n'auraient pas eu la chance de s'enrichir de leurs différences. Cette démarche fondatrice du tourisme social et associatif ne peut pleinement s'exprimer qu'en s'appuyant sur les valeurs de la laïcité.
4. **Nous bannissons résolument dans nos séjours toute forme de ségrégation, toute forme d'élitisme et à fortiori toute forme de racisme et de discrimination**. C'est dans ce cadre que nous entendons, par exemple, pleinement favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion dans nos séjours des personnes en situation de handicap.
5. **Nous défendons les principes de l'économie sociale et solidaire** en renforçant le rôle d'acteur du développement économique territorial joué par nos établissements (en s'appuyant par exemple sur les approvisionnements en circuits courts par le recours à des fournisseurs et des prestataires locaux); En assurant la valorisation et la promotion de la culture dans toutes ses dimensions, notamment en établissant avec les populations locales une relation de proximité et de respect mutuel. Nous nous inscrivons pleinement dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable adoptés par les dirigeants du monde en 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies. Plusieurs sont déjà naturellement inscrits dans nos engagements originels sur les ambitions sociales, mais nous voulons affirmer nos efforts renforcés en faveur des actions de préservation de l'environnement et des ressources..

Nous entendons avoir une démarche de considération à l'égard des salariés de nos structures, dans l'esprit des conventions collectives régissant nos activités, en les associant au projet des entreprises qui constituent le pôle. Contrairement à la pratique historique de l'industrie touristique, nous considérons que nos salariés doivent d'abord mettre en œuvre le projet politique de nos organisations, et dans ce cadre offrir à nos résidents les meilleures conditions de déroulement de leur séjour, mais que cette démarche ne doit pas se faire au préjudice des conditions de travail de nos personnels.

Enfin, nous sommes déterminés à ce que nos entreprises de l'économie sociale et solidaire continuent **d'être des acteurs majeurs du développement de l'emploi associatif**.

Parce qu'elles sont attachées à la transparence, les organisations membres du pôle informeront leurs résidents des valeurs qui les réunissent.

Mais bien évidemment, **nos valeurs sont principalement illustrées par le contenu de nos séjours tel qu'exposé ci-après**.

3 LE CONTENU DES SÉJOURS

Lors de l'instauration des congés payés, le gouvernement du front populaire déclarait que les vacances constituaient un « **outil privilégié pour l'émancipation des travailleurs et leur famille** ». Nous n'avons rien inventé de plus pertinent depuis lors !

Mais concourir à la promotion des individus requiert d'avoir des exigences en matière d'organisation des séjours afin de concilier la nécessaire détente avec la réflexion, la curiosité, la découverte et la prise de conscience !

C'est à partir de cette réalité que doit être aujourd'hui revisitée la notion de tourisme social. Car s'il est nécessaire de prendre en compte les bouleversements dus à la mondialisation et les attentes que nourrissent les formidables évolutions technologiques, nous sommes convaincus que notre projet doit, plus que jamais, contribuer activement au renforcement d'une citoyenneté active.

1. **Mieux informer les publics** : nous affirmons notre volonté d'informer pleinement nos résidents, tant sur les contenus de nos séjours (liste des prestations, type d'hébergements, présentation des prestations...), que sur les valeurs qui sous-tendent notre action, tant il nous semble aussi important d'exposer « ce que nous faisons » que d'exposer « qui nous sommes ».
2. **Mieux recruter et mieux former nos personnels** : parce que nous nous battons pour le retour à une citoyenneté active, nous affichons notre volonté d'être encore plus explicites lors du recrutement des cadres en leur exposant toujours plus clairement nos valeurs et notre positionnement dans la Société. Si nous n'exercerons jamais la moindre pression pour faire adhérer quiconque à un parti ou à un syndicat, nous avons néanmoins toute latitude pour indiquer aux cadres que nos mouvements sont clairement progressistes et, à ce titre, intransigeants en matière de laïcité et des principes fondateurs de la République. Cette démarche nécessite de leur offrir la possibilité de bénéficier de formations permettant la bonne compréhension des valeurs qui nous animent. Présenter clairement ce positionnement est de notre intérêt mais aussi celui de nos salariés.
3. **Mieux animer** : les centres et villages de vacances ne sauraient être des espaces clos, ni des lieux de séjours passifs et encore moins des lieux de reproduction de la société de divertissement et de sous-culture abêtissante qui ne se développe que trop dans le monde actuel. Notre démarche doit donc s'inspirer d'un maître mot : « l'éclectisme ». Si notre souci primordial est de créer des « vacances joyeuses », cela n'est absolument pas incompatible avec le souci de sensibiliser nos résidents à la culture et à la citoyenneté active... Convivialité, découvertes, culture, respect, prise de conscience, vivre ensemble, sports sont à nos yeux les ingrédients fortement recommandés à nos équipes... Ce qui induit aussi une complémentarité dans les profils de recrutement de nos animateurs !
4. **Aider chacun à s'ouvrir sur le monde** : si les centres et villages de vacances doivent être des vecteurs importants pour permettre à chacun de découvrir un environnement national de proximité, nos séjours doivent aussi offrir à nos résidents la possibilité de découvrir d'autres cultures, d'autres manières de vivre et ainsi, de renforcer leur idée d'appartenance à la communauté des Hommes en participant à leur donner les clefs nécessaires pour qu'ils puissent assumer pleinement leur rôle de Citoyens du monde et de militants de la paix et de l'amitié entre les peuples. Dans ce cadre et parce qu'ils ont une mission essentielle, les séjours à l'étranger doivent être redynamisés, redimensionnés en leur donnant un contenu plus ambiteux dans l'objectif de renforcer les échanges.

En résumé, nous voulons porter une attention forte au contenu de nos séjours dont l'objectif sera d'amener les vacanciers « vers le haut », en leur offrant un espace vacances qui conjugue repos, détente, plaisir et découvertes éducatives.

4 UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

**Nous nous battons pour un droit aux vacances pour tous.
Il implique que les séjours soient accessibles au plus grand
nombre, et nécessite une politique tarifaire adaptée et juste.**

Cette politique ne peut se construire que sur une double exigence : la maîtrise du patrimoine par les opérateurs du tourisme social et associatif grâce à la reconnaissance et à l'accompagnement de l'Etat, des collectivités et institutions, et le développement d'une aide à la personne revisitée et reconstruite sur la base des outils existants (chèques

vacances, CAF, ressources des CE...) mais en activant plus encore les leviers de la mutualisation et de la solidarité.

Cette double exigence est à la fois une bataille revendicative et idéologique, mais surtout une nécessité vitale pour le progrès.

Dans les années de relative prospérité des comités d'entreprise, un modèle de contrat de régie lié à leurs propriétés en propre ou partagées a été mis en place. Les contraintes actuelles font que ce système est fortement fragilisé.

Une réflexion est actuellement en cours pour trouver de nouvelles modalités qui puissent concilier les possibilités contributives des comités d'entreprise copropriétaires et la pérennisation des organismes gestionnaires.

Basée sur le respect mutuel et la prise en compte des impératifs de chacun, la création du pôle affinitaire devra permettre à ces deux modèles de continuer à s'appliquer concomitamment à tous les partenaires de notre groupement, dans une perspective de complémentarité et non de concurrence.

Pour cela, il importe notamment de concilier la personnalité de chaque organisation membre avec la possibilité de mutualiser un certain nombre d'activités et ainsi de rationaliser nos gestions (démarche de diffusion, procédures de gestion, plateaux de réservation, formation des personnels...). Cette démarche permettra également de mieux prendre en compte les contraintes qui pèsent sur nos partenaires que sont les CE, COS, CASC, les associations, les collectivités territoriales, l'État mais aussi encore plus directement sur les bénéficiaires de nos actions.

Car, il ne faut pas se cacher qu'aujourd'hui et sans condamnation aucune, trop de prescripteurs (CE, COS, CASC, Associations...) qui pourtant partagent les valeurs progressistes et émancipatrices que nous portons, se tournent vers le tourisme marchand faute de lisibilité et quelques fois de crédibilité des acteurs du tourisme social et associatif.

5 CONCLUSIONS

Notre groupement se donne pour objectif d'être une référence majeure du Tourisme social et associatif de notre pays. L'origine des fondateurs en fait un outil singulier autant qu'une force revendicatrice dans le domaine des vacances.

Ensemble, nous pourrons porter **une parole partagée sur les sujets de fonds comme sur les revendications concrètes** (par exemple sur la place essentielle que doivent continuer à jouer les transports collectifs, à l'exemple en son temps de la SNCF, acteur historique du droit aux vacances) au sein des lieux de débats et de concertations tels que l'UNAT, l'OITS ou les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire...

Ensemble, nous pourrons **démontrer que l'impératif économique n'est pas incompatible avec un retour aux valeurs fondatrices du syndicalisme et des associations de l'éducation populaire...**

Ensemble, nous prouverons que **la mise en commun des méthodes et des moyens est un impératif pour préserver un tourisme social de qualité.**

À ceux qui veulent rejoindre le pôle, nous souhaitons, par avance, une cordiale bienvenue dès lors qu'ils partageront, sans équivoque, les principes et orientations, les impératifs économiques et citoyens exprimés ci-dessus.

À ceux qui de bonne foi craignent qu'une affirmation politique trop explicite puisse nous pénaliser, nous exprimons la conviction que si nous voulons reconquérir les partenariats naturels avec les comités d'entreprise et les collectivités notamment, ce n'est pas que par la qualité de notre literie mais aussi par la pertinence de notre projet social, sociétal et éducatif que nous y parviendrons !

Par notre engagement commun, nous affirmons travailler ensemble, riches de nos différences et expériences mutuelles, pour défendre haut et fort un autre choix de société.

Nous proposons que vive et se développe le droit aux vacances et aux loisirs pour tous, participant ainsi d'une démarche d'éducation populaire offrant à l'ensemble de nos concitoyens l'accès à toutes les formes de culture, vecteurs d'émancipation sociale.

C'est l'ensemble de ces défis, qu'en s'associant, nos quatre organisations ambitionnent de participer à relever. **Elles invitent maintenant d'autres organisations ou associations à les rejoindre pour partager cette ambition et ce combat.**



LES MEMBRES FONDATEURS DE LA CHARTE AFFINITAIRE DU TOURISME SOCIAL

**Signée le 13 novembre 2013
et mise à jour le 15 décembre 2020**

Association Nationale de Coordination
des Activités de Vacances des Comités
d'Entreprise)

principale coordination des comités d'entreprise
Comités Sociaux et Economiques, ouverte
à tous les organismes créateurs d'activités
sociales et culturelles (CSE, COS, CASC et
collectivités)



La Ligue de l'Enseignement

Principale association à finalité éducative de
notre pays, qui regroupe aujourd'hui plus de 30
000 associations locales dans 24 000 com-
munes, représentant 1,6 millions d'adhérents



La Caisse Centrale
des Activités Sociales des Industries
Électrique et Gazière

Organisme sui generis de gestion des activités
sociales et culturelles des salariés des industries
électrique et gazière



Vacances Léo Lagrange

Opérateur historique de Tourisme Durable
et Social français membre de la Fédération
Nationale Léo



Parcours
Association